



LEGS ET ASSURANCES-VIE

« J'ai trouvé une écoute attentive »



“J’ai choisi les enfants car les enfants, c’est justement notre avenir à tous.”

Donatrice de longue date à la Fondation MVE, Madame Cormier a souhaité inclure la Fondation dans ses dispositions testamentaires. Comment s’y prendre aujourd’hui ? Comment cela se passera-t-il demain ? Comment le formuler au mieux ? Autant de questions qu’elle avait en tête avant de rédiger ses volontés. Elle revient sur sa rencontre avec **Véronique Imbault**, diplômée notaire, responsable des legs, donations et assurances-vie à la Fondation MVE.

Pourquoi avoir choisi de transmettre vos biens à la Fondation MVE ?

Je suis veuve sans enfant et j’ai 78 ans. J’ai beaucoup donné, aussi bien pour la recherche médicale, contre la précarité des rues que pour les enfants. Mais à l’heure où l’on pense à transmettre à quelqu’un ce que l’on a accumulé sur terre, il faut bien faire des choix parmi toutes les œuvres que l’on a soutenues. J’ai choisi les enfants car les enfants, c’est justement notre avenir à tous. Et vous, en France, vous accueillez frères et sœurs pour les réunir. C’est une cause proche. Une cause qui me parle. J’avais beaucoup de questions qui me trottaient dans la tête avant de formaliser ma transmission de patrimoine. Alors, j’ai rencontré

Véronique Imbault à la Fondation MVE et les choses m’ont semblé plus simples.

Quelles étaient les questions que vous avez souhaité aborder avec elle ?

Ce qui me tarabustait le plus était ce qui allait se passer « après ». C’est bête mais il m’importait de savoir comment cela se passerait à partir du moment où je ne serai plus là : qui rentrera dans ma maison, où iront mes affaires, qui entretiendra ma sépulture puisqu’après moi il n’y aura plus personne, que deviendront mes souvenirs personnels comme mes photos de famille, les médailles militaires de mon père, etc. Alors, bien sûr, j’ai déjà de petites idées sur la destination de certaines choses que je n’aimerais pas voir jeter mais j’ai voulu en avoir le cœur net et organiser tout ça dès à présent.

Véronique Imbault a su vous rassurer sur ces points ?

Oui, amplement. Nous avons tout vu ensemble lors d’un entretien dans son bureau, où elle a pris le temps nécessaire pour m’expliquer chaque chose dans les détails. Cela m’a simplifié la vie concernant les papiers à faire, les démarches. On en a même fait une partie ensemble. J’ai trouvé une écoute attentive auprès d’une professionnelle sensible et très disponible et c’est vraiment agréable, surtout sur des sujets comme ceux-ci. Depuis notre entretien, une vraie relation de confiance s’est établie ; je lui téléphone quand j’ai besoin d’un conseil. C’est précieux.

Merci à Madame Cormier pour son témoignage

VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS SUR LES LEGS ET LES ASSURANCES-VIE ? VOUS AVEZ BESOIN D’UN CONSEIL ?

N’hésitez pas à me contacter :
Par courrier : Fondation MVE - Véronique Imbault
28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
Par téléphone : 01 53 89 12 44
Par mail : veronique.imbault@lesvillagesdenfants.com



Véronique Imbault, diplômée notaire, responsable des legs et assurances-vie

Pour des raisons de confidentialité, la photo ne représente pas Madame Cormier.